



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **17 FEVRIER 2025**
Délibération n° **DEL-2025-0052**

Objet : Modification de la composition des commissions
thématiques intercommunales

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 56
Pouvoirs : 8
Absents : 0
Excusés : 18
Pour : 64
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

20 FEV. 2025

et publié le

20 FEV. 2025

Secrétaire de séance :
Patricia BELLINI

Le lundi 17 février 2025 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 11 février 2025.

Présents : Cédric ARMANET, Marylin ARNDT, Patricia BAGA, Henri BAILE, Michel BASSET, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, Zakia BENZEGHIBA, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Clément BONNET, Dominique BONNET, Coralie BOURDELAIN, Karim CHAMON, Jean-François CLAPPAZ, Alexandra COHARD, Roger COHARD, Cécile CONRY, Brigitte DULONG, Christophe DURET, Christophe ENGRAND, Michèle FLAMAND, Nelly GADEL, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Ilona GENTY, Martin GERBAUX, André GONNET, Annick GUICHARD, Alain GUILLUY, Mylène JACQUIN, Joseph JURADO, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Philippe LORIMIER, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Régine MILLET, Clara MONTEIL, François OLLEON, Valérie PETEX, Sandrine PISSARD-GIBOLLET, Claire QUINETTE-MOURAT, Guillaume RACCURT, Franck REBUFFET-GIRAUD, Cécile ROBIN, Jean-Luc ROUX, Olivier ROZIAU, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Jean-Claude TORRECILLAS, Martine VENTURINI, Régine VILLARINO, Damien VYNCK

Pouvoirs : Philippe BAUDAIN à Annick GUICHARD, Agnès DUPON à Olivier ROZIAU, Philippe LECAT à Cécile ROBIN, Julien LORENTZ à Anne-Françoise BESSON, Marie-Béatrice MATHIEU à Jean-François CLAPPAZ, Sidney REBBOAH à Christelle MEGRET, Brigitte SORREL à Françoise MIDALI, Françoise VIDEAU à François OLLEON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vu les articles L.2121-22, L.5211-1 et L.5211-40-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2.2 du règlement intérieur du Conseil de communauté de la communauté de communes Le Grésivaudan,

Vu les candidatures reçues.

Il convient de mettre à jour de la manière suivante la composition des commissions thématiques intercommunales :

Commission	Prénom	Nom	Commune	Statut
Agriculture et Forêt	Pierre-Antoine	RIGOUT	LE TOUVET	AJOUT
Agriculture et Forêt	Cécile	BILLARD	LE TOUVET	AJOUT
Aménagement Habitat et Logement	Cendrine	CHABANE	LE TOUVET	AJOUT
Aménagement Habitat et Logement	Johanne	BLANC-GONNET	LE TOUVET	AJOUT
Culture et Patrimoine	Sylvie	LARGE	LE TOUVET	AJOUT
Culture et Patrimoine	Johanne	BLANC-GONNET	LE TOUVET	AJOUT
Culture et Patrimoine	Alice	GUEx	LE TOUVET	AJOUT
Culture et Patrimoine	Véronique	CHANCRIN	ALLEVARD	AJOUT
Déchets ménagers	Cécile	BILLARD	LE TOUVET	AJOUT
Déchets ménagers	Johanne	BLANC-GONNET	LE TOUVET	AJOUT
Déplacements et mobilités	William	GUITTON	LE TOUVET	AJOUT
Déplacement et mobilités	Johanne	BLANC-GONNET	LE TOUVET	AJOUT
Environnement, Energie et Innovation	Pierre-Antoine	RIGOUT	LE TOUVET	AJOUT
Environnement, Energie et Innovation	Shayma	FAVREAU	LE TOUVET	AJOUT
Environnement, Energie et Innovation	Brice	LAGUIONIE	LE TOUVET	RETRAIT
Economie, Développement industriel, Commerce, Artisanat et services	William	GUITTON	LE TOUVET	AJOUT
Economie, Développement industriel,	Adrian	RAFFIN	LE TOUVET	AJOUT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Commerce, Artisanat et services				
Insertion, Emploi et Prévention jeunesse	Sandrine	PISSARD-GIBOLLET	LE TOUVET	AJOUT
Insertion, Emploi et Prévention jeunesse	Cécile	BILLARD	LE TOUVET	AJOUT
Insertion, Emploi et Prévention jeunesse	Jean-Louis	MOURETTE	LE TOUVET	RETRAIT
Insertion, Emploi et Prévention jeunesse	Anne	BERGER	SAINTE-AGNES	AJOUT
Eau et Assainissement	Johanne	BLANC-GONNET	LE TOUVET	AJOUT
Eau et Assainissement	Pierre-Antoine	RIGOUT	LE TOUVET	AJOUT
Finances	Adrian	RAFFIN	LE TOUVET	AJOUT
Finances	Pierre-Antoine	RIGOUT	LE TOUVET	AJOUT
Solidarité et lien sociale	Sandrine	PISSARD-GIBOLLET	LE TOUVET	AJOUT
Sports et Loisirs	Loïc	ROYBON	LE TOUVET	AJOUT
Sports et Loisirs	Bruno	MERZARIO	LE TOUVET	AJOUT
Tourisme et Attractivité du Territoire	Pierre	BOUILLOT	LA BUISSIÈRE	RETRAIT

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **17 FEV. 2025**

Le Président,
Henri BAILLE


La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

